



SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

Comité Syndical du 9 septembre 2021

Délibération n°45/2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN et le 9 septembre à neuf heures, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 27 août 2021.

Membres présents : Messieurs Philippe BOUTY, Jean-François DAURE, Patrick MARDIKIAN, Michel CARTERET, François BONNEAU, François NEBOUT, Jérôme SOURISSEAU, Gérard ROY et Xavier BONNEFONT.
Mesdames Martine PINVILLE, Virginie LEBRAUD, Fabienne GODICHAUD, Nicole BONNEFOY, Hélène GINGAST, Nelly VERGEZ, Stéphanie GARCIA et Valérie SCHERMANN.

Membres absents ou excusés : monsieur Gérard DESAPHY,
Mesdames Charline CLAVEAU et Caroline COLOMBIER.

Monsieur Gérard DESAPHY donne pouvoir à monsieur Xavier BONNEFONT.

Membres consultatifs présents : monsieur Andréas KOCH.
Madame Anne FRANGEUL.

Membres consultatifs absents excusés : monsieur Daniel BRAUD et madame Cécile FRANCOIS.

Objet : Rencontres Animation Développement Innovation et Rencontres Animation Formation

En 2020, la crise sanitaire a contraint à repenser l'organisation des Rencontres Animation Formation et des Rencontres Animation Développement Innovation afin de ne pas annuler un événement si précieux à la communauté de l'animation et proposer un événement adapté à une diffusion en ligne.

Cette forme inédite a rencontré un grand succès avec plus de 1200 vues pour chacune des journées diffusées les 3 et 4 février 2021 et pour la conférence sur les chiffres du secteur diffusée dès le 9 décembre 2020. Elle a également permis d'ouvrir la manifestation à un nouveau public - étudiants en école d'animation et intermittents - et donné une grande visibilité nationale au Pôle Image. Les conférences sont toujours disponibles sur la chaîne Youtube de Magelis et continuent à être consultées.

La prochaine édition des RADI et des RAF est programmée les 24, 25 et 26 novembre 2021 à Angoulême, en présence.

La salle de la Cité où se déroulait traditionnellement ces Rencontres est devenue trop petite et ne permet plus d'accueillir tous les acteurs de la filière, en pleine croissance. C'est pourquoi la prochaine édition aura lieu à l'Espace Franquin qui offre une jauge de 315 personnes (contre 225 à la Cité). Ce changement de salle permettra

également de répondre aux exigences sanitaires de distanciation si celles-ci étaient toujours en vigueur à l'automne prochain.

Si la situation sanitaire ne permettait toujours pas d'organiser un évènement physique, le Pôle Image sera en mesure de proposer une nouvelle fois une édition de qualité en ligne, à l'instar de l'édition 2020.

Pour mémoire les RAF existent depuis 2009. Elles permettent chaque année de confronter la richesse de l'offre pédagogique et la diversité des pratiques professionnelles, de faire le point sur la situation de l'emploi, ainsi que sur les évolutions techniques et organisationnelles.

Les RADI, quant à elles ont été lancées en 2015. L'objectif de la manifestation est de traiter des enjeux de la R&D pour les studios d'animation français afin d'aider à développer leur compétitivité dans un contexte de concurrence internationale.

Les trois journées de débat s'articulent autour de tables rondes avec une forte dimension interactive, permettant au public, exclusivement professionnel, de partager points de vue et expériences.

Chaque année, les professionnels de l'animation - qu'ils soient directeurs de studio, producteurs, directeurs techniques, directeurs d'école, auteurs, développeurs, diffuseurs, éditeurs, enseignants-chercheurs, représentants d'organisations professionnelles ou institutionnelles... ont à coeur de se retrouver à Angoulême pour ces Rencontres.

La progression de l'affluence à ces deux manifestations témoigne de leur vitalité et de leur ancrage dans leur communauté professionnelle. Et le pourcentage élevé de participants présents sur les deux manifestations a validé la solidarité des problématiques de développement et de formation et confirmé la pertinence de l'adjonction d'une journée spécifiquement dédiée à la Recherche & Développement pour le secteur de l'animation.

Depuis 2019, la conception éditoriale de ces trois journées est réalisée par trois personnes, en partenariat avec les équipes du Pôle Image Magelis : Véronique Dumon, Patrick Eveno et Stéphane Singier, successeurs de René Broca, figure historique des RADI-RAF, parti à la retraite.

Ces deux manifestations sont accessibles gratuitement.

Le CNC, AnimFrance, la CPNEF Audiovisuel, l'AFDAS, la FICAM et AUDIENS sont les partenaires fidèles de ces manifestations depuis leur lancement.

Le budget de l'opération est stable depuis plusieurs années. Il s'établit à 145 000 € pour les 3 jours. Les frais des intervenants sont pris en charge (transport, hébergement, repas). Sont également pris en charge les repas des participants.

La participation financière prévisionnelle des partenaires est la suivante :

- FICAM : 6000 € sollicités
- CPNEF Audiovisuel : 6000 € sollicités
- SPFA : 6000 € sollicités
- AUDIENS : 6000 € sollicités
- AFDAS : 6000 € sollicités

Le CNC soutient également les deux manifestations mais son intervention financière se fait dans le cadre d'une convention de partenariat globale.

.....

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité :

- approuvent les opérations exposées ci-dessus ainsi que leur plan de financement ;
- acceptent la prise en charge par le Syndicat Mixte du Pôle Image Magelis de l'ensemble des frais des intervenants et notamment transport, hébergement et repas ;
- autorisent monsieur le Président à :
 - o prendre les contacts et accords préalables nécessaires,
 - o solliciter tout partenariat financier,
 - o signer tous les documents et conventions relatifs à ce dossier.

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 15 Sept. 2021
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 15 Sept. 2021
(Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982)

Angoulême, le 15 Septembre 2021

Signé: Le Président

Le Président,
Philippe BOUTY

